



# Groupes de travail de la plateforme pour une transition juste

Action 5: Établissement et mise en œuvre d'un observatoire socio-économique territorial de la transition juste – Document de réflexion

Novembre 2023

## Action 5: Établissement et mise en œuvre d'un observatoire socio-économique territorial de la transition juste (OTTJ) – Document de réflexion

**Chef de file de l'action:** *Université de Bari Aldo Moro*

**Contributeurs à l'Action:** *industriAll European Trade Union*

**Catégorie:** *Acier, Horizontale*

Les **groupes de travail (GT) de la plateforme pour une transition juste (PTJ)**, créés en novembre 2021, rassemblent les parties prenantes de toute l'Europe qui ont en commun un même intérêt pour les populations et les régions concernées par la transition vers une économie neutre pour le climat. Les GT sur **l'acier, le ciment et les produits chimiques** mettent chacun l'accent sur un secteur à fortes émissions de carbone spécifique qui subit de plein fouet les conséquences de la transition, tandis qu'un quatrième GT est axé sur la **stratégie horizontale des parties prenantes**.

Après finalisation de leurs documents de délimitation de la portée, qui décrivent les domaines d'action et les objectifs de leur GT, les membres du GT ont élaboré un plan de mise en œuvre commun, qui énonce leurs 17 actions. Ce plan a été finalisé et publié en avril 2013. Au cours du reste de l'année, les chefs de files de l'action, de concert avec les autres membres de GT contribuant à l'action, se sont attachés à mettre en œuvre leur action respective.

Ce document présente le résultat final de l'Action 5.

### **Clause de non-responsabilité:**

*Les informations et opinions exprimées dans le présent document sont celles des membres des groupes de travail de la plateforme pour une transition juste sur l'acier, le ciment, les produits chimiques et la stratégie horizontale des parties prenantes et ne reflètent pas l'opinion officielle de la Commission européenne. La Commission ne garantit pas l'exactitude des informations qu'il contient. Ni la Commission ni aucune personne agissant pour le compte de la Commission ne saurait être tenue responsable du contenu ou de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y figurent. Reproduction autorisée à condition que la source soit mentionnée et que le sens ou le message original du document ne soit pas déformé. La Commission européenne ne saurait être tenue responsable des conséquences de la réutilisation de ce document. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre par la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39).*

# Introduction

## Défis abordés par l'Action 5

Il convient de renforcer la capacité des institutions publiques et des autres institutions concernées à comprendre les effets et les conséquences socio-économiques de la transition, ainsi que leur aptitude à recueillir des connaissances à jour pour étayer la planification, la gestion et l'évaluation des interventions et des politiques, au même titre que leur capacité à adopter une approche flexible concernant la mise en œuvre des politiques en vigueur.

La transition des localités/zones et de leurs communautés est un processus multidimensionnel et non linéaire complexe dans lequel les changements à l'œuvre dans leurs principales industries en faveur de la durabilité s'accompagnent d'axes plus larges de diversification et de développement économiques. En outre, les transformations économiques et technologiques sont intimement liées aux dimensions sociales et culturelles, car ces communautés sont, de longue date, socio-culturellement tributaires de l'industrie dominante en ce qui concerne les relations de production et de reproduction ainsi que les valeurs et les identités culturelles.

À cet égard, le dialogue social joue un rôle important pour faire face aux crises et gérer les changements structurels dans le respect de la justice sociale. Dans certains États membres, les syndicats font partie du système démocratique et sont partenaires aux négociations relatives à ces processus de transition juste. Or, les autorités publiques et les employeurs ne participent pas systématiquement à des dialogues sociaux constructifs ou aux négociations collectives avec les travailleurs concernés; il importe dès lors de renforcer le dialogue social, en particulier dans les pays dépourvu d'une tradition bien ancrée en la matière.

## Objectifs de l'Action 5

Cette Action, qui promeut l'établissement et la mise en œuvre d'un OTTJ, cherche à attirer l'attention sur l'importance de mettre en place un cadre pour:

- le suivi et l'évaluation qualitative/quantitative des projets et autres initiatives adoptés et mis en œuvre au nom de la transition équitable dans les localités en transition;
- l'amélioration de la connaissance des effets socio-économiques et des conséquences des projets et des activités liés aux plans de transition juste dans les localités en transition, en prêtant une attention toute particulière à la dynamique du marché du travail;
- le suivi et l'appui à la participation des communautés/ organisations de la société civile/syndicats aux processus de production de données, d'information, de définition de stratégies, de prise de décision et de mise en œuvre.

Il convient d'accorder une grande importance à l'observation, l'élaboration, l'information et l'ajustement systématique des dynamiques sociales et territoriales liées à la mise en

œuvre des plans territoriaux de transition juste (PTTJ) dans les localités en transition, car cette démarche favorise:

- a) la production de données et d'analyses de valeur, la fourniture d'informations;
- b) la mobilisation de la participation et de la citoyenneté actives;
- c) le soutien à la prise de décision et à la mise en œuvre;
- d) le renforcement du dialogue social et de la négociation collective.

## Parties prenantes visées par l'Action 5

Les principales parties prenantes visées par l'Action 5 sont les suivantes: institutions publiques (à différents niveaux: infra-régional, régional, national, supranational); directions/unités concernées de la Commission européenne (par ex. DG REGIO, DG EMPL, Centre commun de recherche) et secrétariat de la PTJ; universités, centres/instituts de recherche, écoles; fédérations syndicales européennes et leurs membres nationaux/régionaux; organisations du secteur tertiaire/de la société civile à différents niveaux (régional, national, sectoriel, européen); entreprises; autres partenaires sociaux (représentants des organisations d'employeurs à différents niveaux); spécialistes de l'analyse et du suivi socio-économiques; membres des GT; membres des communautés.

## Mise en œuvre de l'Action

Cette action a été mise en œuvre sur la base:

- (a) des expériences similaires vécues en Europe et ailleurs;
- (b) des suggestions formulées à l'issue de l'examen collégial;
- (c) des consultations et échanges des GT;
- (d) de la consultation informelle des parties prenantes;
- (e) des recherches pertinentes.

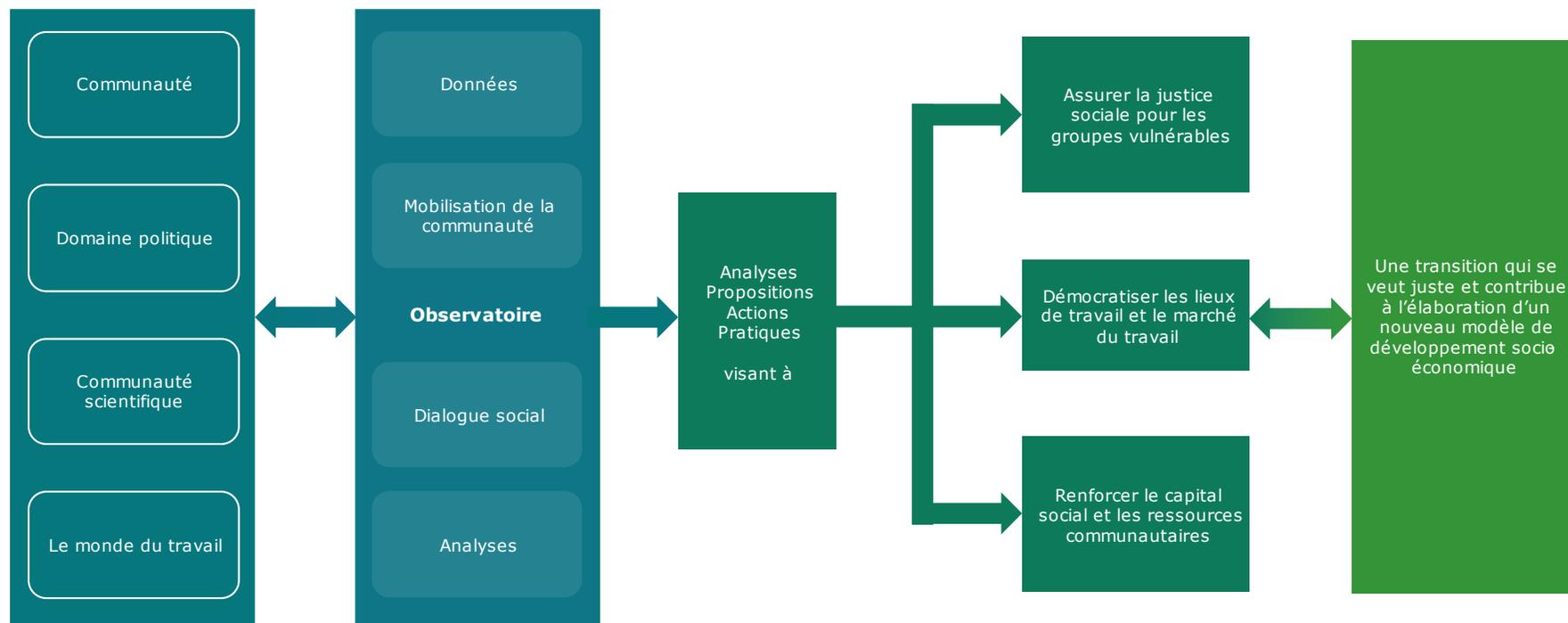
# Établissement et mise en œuvre d'un observatoire socio-économique territorial de la transition juste (OTTJ) – Document de réflexion

## Introduction

L'OTTJ promeut des activités d'intérêt public au niveau territorial. Il s'engage à accompagner, dans le cadre d'une démarche de coconception et de co-exécution, la transformation des territoires participant à la transition juste. Le travail de l'Observatoire fait appel aux institutions publiques, aux syndicats et aux travailleurs, aux entreprises, aux parties prenantes concernées et à la communauté dans son ensemble. Il devra devenir la référence pour comprendre le changement, soutenir la prise de décision et associer la communauté aux processus de transition juste. Espace de réflexion, d'engagement et de progrès collectifs, il devrait incarner et encourager les principes de justice et de démocratie. L'Observatoire territorial a pour ambition, par le truchement de ses activités, de contribuer au renforcement du capital social local et de veiller à ce que la transition, mise en branle par les PTTJ, soit juste et inclusive: les besoins et les aspirations de la population, des travailleurs et des communautés concernés occupent une place centrale dans le processus qui engendrera un modèle de développement socio-économique et environnemental plus durable (figure 1).

L'Observatoire territorial ferait partie d'un réseau plus large d'observatoires de la transition juste aux niveaux national et européen. Il favoriserait le partage d'expériences, de conclusions et de ressources, l'échange et la comparaison des connaissances de fond et des outils méthodologiques ainsi que la diffusion des informations aux différents publics. Cette structure intégrée jouera un rôle important à l'heure de favoriser une plus grande cohésion économique et sociale dans les territoires les plus défavorisés. L'Observatoire se veut inclusif, accessible et non discriminatoire. Ses structures seront totalement transparentes. Sur la base de données et d'analyses, l'Observatoire formulera des recommandations concrètes pour les politiques et les mesures qui promeuvent la transition juste dans les territoires. Les gouvernements aux différents niveaux seront tenus d'analyser et de mettre en œuvre les recommandations, le cas échéant.

Figure 1 – Visualisation de l'Observatoire



## SECTION 1 – En quoi consiste un observatoire socio-économique territorial de la transition juste?

### 1.1 Définition

L'OTTJ est un réseau local de parties prenantes (autorités municipales, universités, centres de recherche, fondations, associations du secteur tertiaire, syndicats, associations d'entreprises, etc.) qui coopèrent pour générer, analyser et diffuser des données et des connaissances sur un ensemble pertinent de dimensions qui reflètent les questions collectivement définies comme prioritaires concernant la transition juste dans une zone donnée et ses effets socio-économiques. Les citoyens ordinaires, comme les étudiants, les militants et les journalistes, contribuent également à la production de données civiques.

Les connaissances quantitatives et qualitatives sont utilisées pour étayer les cycles de la politique, depuis la prise de décision à la formulation, au suivi et à l'évaluation. De plus, l'Observatoire favorise la sensibilisation du public et les échanges, facilite l'adaptation aux changements et fait office de médiateur aux éventuels conflits.

Sa mission sous-jacente est de veiller à ce que la transformation fondamentale du modèle socio-économique vers un impact «zéro carbone» soit comprise par un plus grand nombre et gérée de manière efficace afin de produire les bénéfices souhaités, de réparer les inégalités enracinées et de prévenir la naissance de nouveaux déséquilibres et de nouvelles inégalités.

### 1.2 Objectifs

L'Observatoire vise à atteindre les objectifs énoncés à la figure suivante.

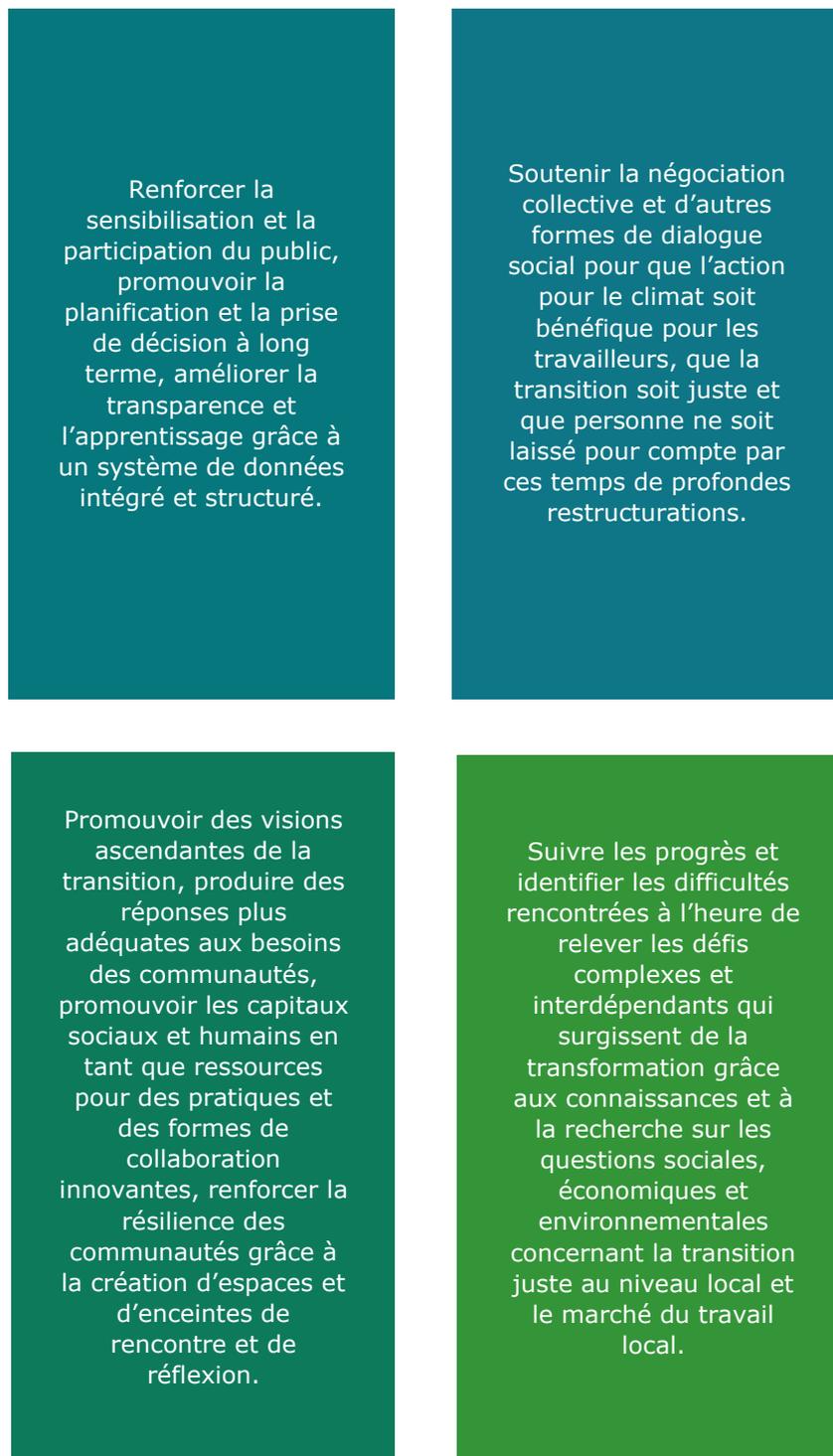
Figure 2 – Objectifs de l’Observatoire

	Élaboration, collecte et analyse des données pour suivre de manière quantitative et qualitative les projets liés aux plans territoriaux de transition juste, en collaboration avec les citoyens.
	Suivre, évaluer et promouvoir le rôle des syndicats et le recours au dialogue social dans la mise en œuvre des plans territoriaux de transition juste.
	Créer des espaces de réunions et d’échanges qui font intervenir les citoyens afin de mettre en lumière la compréhension de la transition à partir de la base et d’assurer leur contribution active.
	Promouvoir des analyses actualisées et approfondies des effets et des conséquences des processus de transition juste pour la diversification économique et la transformation sociale à l’échelon local.
	Analyser les transformations à œuvre sur les lieux de travail et le marché du travail sur le long terme.
	Conseiller les décideurs politiques et informer les communautés locales sur les processus de transition juste.

### 1.3 Raison d'être

Les institutions locales et les parties prenantes peuvent mettre en place un observatoire socio-économique territorial dans le but d'assurer une transition juste aux fins suivantes:

*Figure 3 – Raisons justifiant l'établissement d'un observatoire*

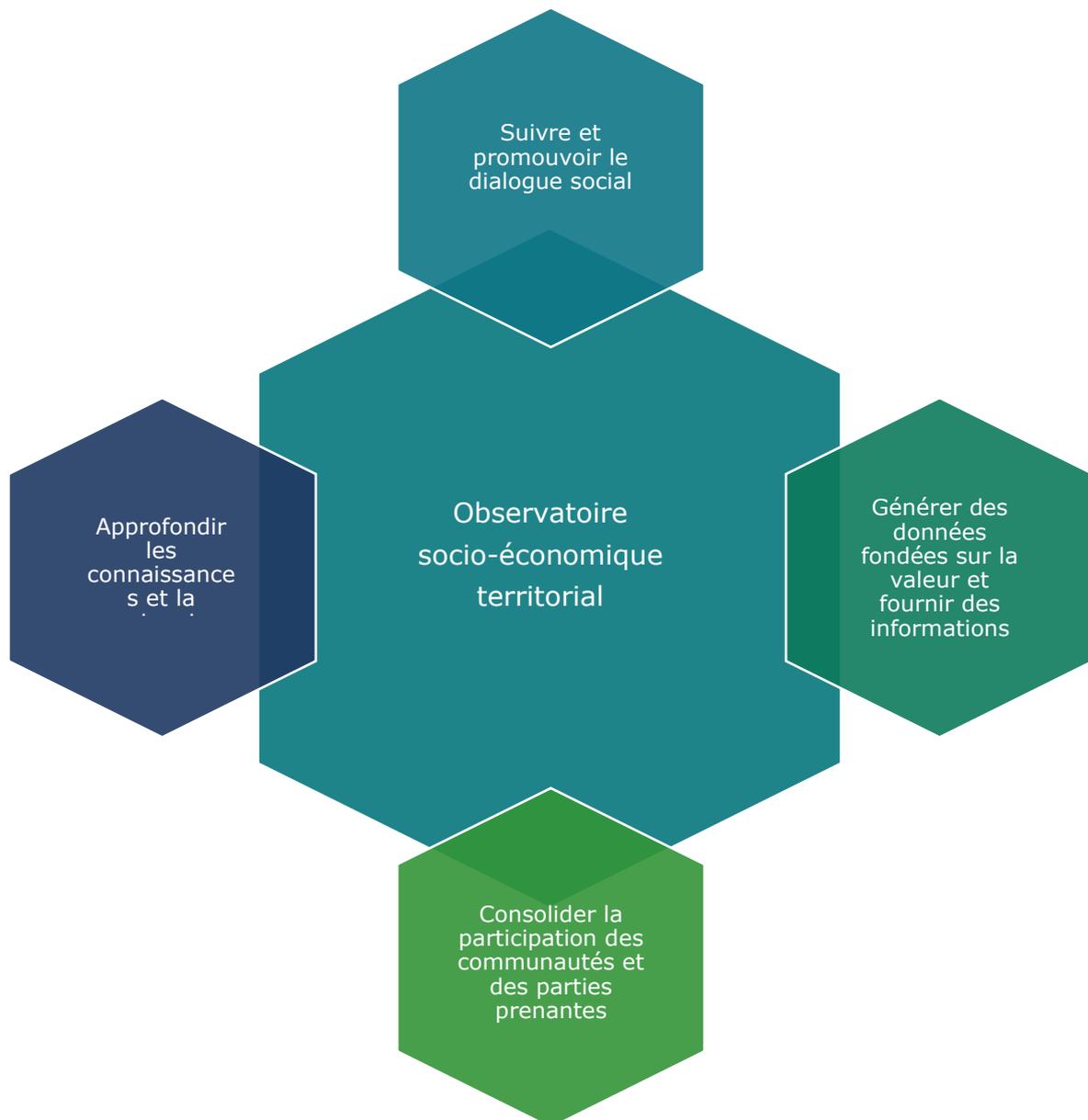


## SECTION 2 – Comment organiser un observatoire territorial de la transition juste?

### 2.1 Activités

Sur la base des indications ci-dessus, la figure 4 représente les principales activités de l'Observatoire socio-économique territorial.

Figure 4 – Activités de l'Observatoire



## **Générer des données fondées sur la valeur et fournir des informations**

L'Observatoire territorial collecte, élabore et distribue des données fiables et à jour concernant les projets et les activités liés aux PTTJ. D'autres données font référence à la structure et à la transformation de l'économie, de la société et du marché du travail locaux. L'Observatoire repose sur un suivi et une collecte de données orchestrés par les communautés (données civiques). Les données sur les processus de transition juste constituent une contribution précieuse de l'Observatoire, car elles fournissent également des éléments probants qui permettent de comprendre les variations dans la pratique et d'identifier les tensions entre les dimensions institutionnelles et la mise en œuvre des politiques, particulièrement utiles à des fins de comparaison; ces données permettront d'élaborer un cadre pour l'analyse des indicateurs sous la forme d'un tableau de bord afin de contribuer à l'orientation des politiques. La mise en place d'un observatoire territorial permet de construire un système de données intégré et structuré sur le territoire. L'Observatoire fait office de un référentiel.

Les données quantitatives et qualitatives, recueillies notamment auprès de sources existantes, sont rendues facilement accessibles et, si possible, ventilées en fonction des différents publics: jeunes, personnes âgées, personnes moins éduquées, etc. L'Observatoire élabore une stratégie de communication adéquate et diversifiée qui permet aux différentes parties prenantes de recevoir des informations pertinentes sur la transition écologique, ses effets et ses conséquences en lien avec différentes dimensions. L'Observatoire présente des interprétations et formule des recommandations pour passer à l'action.

## **Suivre et promouvoir le dialogue social**

Le dialogue social contribue de façon significative à l'inclusion, à la durabilité et à la résilience par ces temps de profondes restructurations induites par le changement climatique. Il est crucial de soutenir la négociation collective et d'autres formes de dialogue social (information et consultation sur le lieu de travail) pour que l'action pour le climat puisse anticiper et gérer le changement en collaboration avec les syndicats et soit bénéfique pour les travailleurs. L'Observatoire territorial suit et évalue le fonctionnement du dialogue social dans la mise en œuvre des PTTJ à l'échelon local. L'Observatoire assure le suivi:

- des acteurs concernés (par exemple, tripartite, bipartite);
- du type de dialogue social (par exemple, conventions collectives, avis conjoints, textes basés sur les processus, tels que les cadres d'action, les lignes directrices, les codes de conduite et les orientations politiques);
- de l'éventail des sujets évoqués (par exemple, la technologie, l'éducation et la formation professionnelle, la flexisécurité, l'anticipation des changements et des restructurations, l'évolution démographique, les conditions de travail, la santé et la sécurité, l'égalité des genres et la responsabilité sociale des entreprises);
- du niveau (par exemple, sectoriel, territorial);
- des mesures spécifiques adoptées pour atténuer les effets de la transition sur l'emploi dans les secteurs et les entreprises les plus touchés au niveau local, y compris les personnes vulnérables (placements, replacements externes, programmes de soutien, régimes de retraite anticipée, mesures d'incitation/programmes de requalification professionnelle, apprentissages, etc.);

- de la couverture (par industrie, lieux de travail).

L'Observatoire favorise la participation des partenaires sociaux par le biais d'un comité de suivi spécifique chargé d'analyser le fonctionnement du dialogue social aux niveaux sectoriel et de l'entreprise ainsi que de formuler des recommandations concrètes en faveur d'un dialogue social plus efficace et plus constructif. Cette démarche vise à renforcer la résilience à court terme, en facilitant les compromis nécessaires pour garantir la continuité des activités et les économies d'emploi, les revenus et des conditions de travail de qualité, tout en transformant les pratiques de travail à long terme.

### **Consolider la participation de la communauté et des parties prenantes**

L'Observatoire organise des événements publics et d'autres réunions pour connaître les perceptions et les sentiments (menaces, opportunités ou craintes) concernant les processus de transformation et leur incidence concrète sur la vie des personnes concernées. Le dialogue et l'interaction, qui valorisent également les expériences sociales bien ancrées, sont des éléments fondamentaux de la conception de solutions appropriées et concertées: la participation de la communauté et des parties prenantes aux échanges collectifs et aux mécanismes de délibération et de communication crée un espace et des occasions d'aplanir les divergences sur des questions controversées et de résoudre les désaccords quant à la définition de la transition juste et ses modalités de mise en œuvre. La mise en place de «sentinelles» réparties sur le territoire, comme dans le cas des médiateurs, pourrait jouer un rôle crucial pour recueillir les suggestions et les plaintes, ainsi que pour toucher les groupes particulièrement sous-représentés.

L'identification d'espaces sociaux permanents pour des activités en faveur de la communauté et gérées par elle, éventuellement par ses groupes sociaux les plus défavorisés, contribue à atténuer, mais aussi à anticiper, les changements socio-économiques liés à la transition; il est crucial de favoriser les possibilités de formation professionnelle et de lancer des activités à vocation communautaire dans un cadre de développement polycentrique et diversifié, et de renforcer le capital social local. L'Observatoire fait figure de pont social entre les établissements universitaires chargés de transférer les connaissances et d'autres institutions, en particulier les écoles, dans le but de sensibiliser les étudiants à l'importance de la transition écologique pour leur avenir; l'Observatoire devient un lieu réel où éducateurs et enseignants conçoivent des idées et des projets pour offrir de nouveaux horizons aux jeunes générations et, par-là, promouvoir la résilience de la communauté. Ces approches sont capitales pour revitaliser les interactions, les relations et les réseaux sociaux locaux, que l'on appelle collectivement «capital social», et qui, conjugué aux politiques et aux interventions, permet d'engendrer un développement et des communautés robustes et résilients.

### **Approfondir les connaissances et la recherche**

Il est important d'avoir une compréhension solide et fiable de la transition juste, des voies de diversification à l'échelon local et des transformations sociales entrelacés, confortée par des analyses appropriées. Cela permet à la communauté locale, dans les différentes expressions de ses intérêts collectifs (comme les syndicats, les organisations de la société civile, les entreprises, les institutions publiques) de suivre les progrès et d'identifier les difficultés rencontrées à l'heure de relever les défis complexes et interdépendants qui surgissent de la transformation, et qui portent sur des questions sociales, économiques et environnementales.

L'Observatoire élabore des études, des rapports, des synthèses et autres documents sur les effets et les conséquences à long terme des processus de transition juste sur l'économie locale (par exemple, les secteurs porteurs, la dynamique des entreprises), la société (par exemple, les changements au niveau de la structure des familles, la migration des jeunes), la santé et l'environnement (par exemple, les émissions toxiques, la pollution de l'air et de l'eau, le bien-être, les écosystèmes locaux) et sur le marché du travail local (par exemple, les profils d'emploi, les compétences requises, la formation et l'éducation, l'inadéquation en matière de compétences). À cet égard, l'Observatoire fournit un large éventail d'informations sur les indicateurs et les tendances retenus. Ces informations doivent être classées selon les catégories suivantes:

- pans/secteurs de l'économie locale (par exemple, les industries culturelles et créatives, l'industrie manufacturière);
- groupes sociaux (par exemple, les jeunes, les personnes âgées, les femmes);
- la profession (par exemple, perspectives croissantes/décroissantes); ainsi qu'en
- mettant en exergue les éventuelles inégalités et les thèmes cruciaux.

L'Observatoire met en avant les points saillants de thèmes spécifiques en fonction des intérêts du public, tels que la qualité de l'emploi, la participation des femmes au marché du travail, la migration des travailleurs qualifiés, les nouveaux profils d'emploi, les salaires, la formation et l'enseignement professionnel, la réhabilitation de l'environnement.

## 2.2 Exemples de mise en œuvre opérationnelle des activités

Figure 5 – Comment générer des données fondées sur la valeur et fournir des informations

OBJECTIF	ACTIVITÉS/TÂCHES	ACTEURS CONCERNÉS	GROUPE CIBLE	RÉALISATION PRINCIPALE
Élaboration, collecte et analyse des données pour suivre les projets liés aux PTTJ.	<b>ÉTAPE 1 - Identification des problèmes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• diversification/revitalisation de l'économie locale;</li> <li>• tissu social et bien-être;</li> <li>• dynamique du marché du travail;</li> <li>• prospérité;</li> <li>• restauration et durabilité de l'environnement;</li> <li>• précarité énergétique;</li> <li>• infrastructures...</li> </ul>	Autorités (locales, régionales); universités ou centres/instituts de recherche; agences de développement; citoyens; organisations de la société civile; syndicats; associations d'entreprises.	Autorités publiques (locales, régionales) responsables de la mise en œuvre des PTTJ; entreprises privées; institutions/organisations du secteur public et du secteur tertiaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport de suivi sur la mise en œuvre des projets de PTTJ;</li> <li>• tableau de bord d'une transition juste;</li> <li>• boîte à outils pour l'évaluation de la transition juste;</li> <li>• recueil de réalisations qualitatives.</li> </ul>
	<b>ÉTAPE 2 - Choix des indicateurs quantitatifs et qualitatifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• type de projets, secteurs;</li> <li>• retombées, réalisations, résultats, équité, pertinence et durabilité des projets;</li> <li>• caractéristiques des projets;</li> <li>• bonnes pratiques en termes de mobilisation de la société/communauté;</li> <li>• qualité de la création d'emplois;</li> <li>• justice sociale, innovation sociale;</li> <li>• valeur ajoutée...</li> </ul>	Universités ou centres/instituts de recherche; agences de développement; autorités (locales, régionales); citoyens; organisations de la société civile; syndicats; associations d'entreprises.		
	<b>ÉTAPE 3 - Collecte des données</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• données quantitatives (données administratives, enquêtes);</li> <li>• données qualitatives (entretiens avec des informateurs clés, observation directe, groupes de discussion, données civiques).</li> </ul>	Autorités (locales, régionales); universités ou centres/instituts de recherche; agences de développement; citoyens; organisations de la société civile; syndicats; associations d'entreprises.		
	<b>ÉTAPE 4 - Analyse et évaluation des données; création d'un tableau de bord d'une transition juste</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (Analyse informatique quantitative et qualitative...)</li> </ul>	Universités ou centres/instituts de recherche; agences de développement; autorités (locales, régionales); citoyens; organisations de la société civile; syndicats; associations d'entreprises.		
	<b>ÉTAPE 5 - Rapport sur les résultats et formulation de recommandations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (Rapports écrits, présentations orales, statistiques synthétiques...)</li> </ul>	Universités ou centres/instituts de recherche; agences de développement; autorités (locales, régionales).		
	<b>ÉTAPE 6 - Comparaison des résultats et établissement de corrélations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (Avec d'autres initiatives similaires aux niveaux national, européen et international...)</li> </ul>	Universités ou centres/instituts de recherche; agences de développement; autorités (locales, régionales).		

Figure 6 – Comment suivre et promouvoir le dialogue social

OBJECTIF	ACTIVITÉS/TÂCHES	ACTEURS CONCERNÉS	GROUPE CIBLE	RÉALISATION PRINCIPALE
Suivre, évaluer et promouvoir le rôle des syndicats et le recours au dialogue social dans la mise en œuvre des PTTJ.	<b>ÉTAPE 1 - Identification des problèmes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• négociation collective;</li> <li>• participation des partenaires sociaux;</li> <li>• participation des employés;</li> <li>• système de rémunération et de récompenses;</li> <li>• investissements dans les compétences, formation...</li> </ul>	Syndicats; gestionnaires; associations d'entreprises; universités/instituts de recherche.	Entreprises privées; institutions publiques; organisations du secteur tertiaire; syndicats; associations d'entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartographie du dialogue social;</li> <li>• recueil de bonnes pratiques;</li> <li>• document de recommandation sur les dimensions institutionnelles et organisationnelles locales favorisant le partenariat social et la démocratie industrielle.</li> </ul>
	<b>ÉTAPE 2 - Choix des indicateurs quantitatifs et qualitatifs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• type d'accords;</li> <li>• niveau de négociation;</li> <li>• couverture;</li> <li>• participation des partenaires;</li> <li>• thèmes abordés;</li> <li>• mesures adoptées...</li> </ul>	Syndicats; gestionnaires; associations d'entreprises; universités/instituts de recherche.		
	<b>ÉTAPE 3 - Collecte des données</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• données quantitatives (dossiers administratifs et de gestion, enquêtes);</li> <li>• données qualitatives (entretiens avec des informateurs clés, observation directe, groupes de discussion).</li> </ul>	Syndicats; gestionnaires; associations d'entreprises.		
	<b>ÉTAPE 4 - Analyse et évaluation des données</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (Analyse informatique quantitative et qualitative...)</li> </ul>	Syndicats; gestionnaires; associations d'entreprises; universités/instituts de recherche.		
	<b>ÉTAPE 5 - Rapport sur les résultats et formulation de recommandations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• [Rapports écrits, présentations orales, ateliers (également sur le lieu de travail), statistiques synthétiques...]</li> </ul>	Syndicats; gestionnaires; associations d'entreprises; universités/instituts de recherche.		
	<b>ÉTAPE 6 - Comparaison des résultats et établissement de corrélations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (Avec d'autres initiatives similaires aux niveaux national, européen et international...)</li> </ul>	Syndicats; gestionnaires; associations d'entreprises; universités/instituts de recherche.		

Figure 7 – Comment consolider la participation des communautés et des parties prenantes

OBJECTIF	ACTIVITÉS/TÂCHES	ACTEURS CONCERNÉS	GROUPE CIBLE	RÉALISATION PRINCIPALE
<b>Création d'espaces de réunions et d'échanges qui font intervenir et stimulent l'engagement des citoyens et des organisations locales.</b>	<b>ÉTAPE 1 - Organisation d'événements publics, d'enceintes/de forums</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>diversification/revitalisation de l'économie locale;</li> <li>tissu social et bien-être;</li> <li>dynamique du marché du travail;</li> <li>prospérité;</li> <li>restauration et durabilité de l'environnement;</li> <li>précarité énergétique;</li> <li>infrastructures...</li> </ul>	Citoyens; écoles, universités ou centres/instituts de recherche; autorités (locales, régionales); syndicats; associations d'entreprises, organisations de la société civile/groupes locaux.	Autorités (locales, régionales); organisations de la société civile/groupes locaux; citoyens; écoles; Universités ou centres/instituts de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Catalogue des espaces communautaires;</li> <li>programme d'activités communautaires;</li> <li>stratégie de communication publique;</li> <li>fêtes de l'apprentissage.</li> </ul>
	<b>ÉTAPE 2 - Identification des espaces sociaux permanents</b> <p>Pour un certain nombre d'activités et de projets à vocation communautaire et gérés par des groupes communautaires visant à atténuer la transition et à promouvoir de nouveaux horizons, notamment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>laboratoires d'apprentissage, mentorat intergénérationnel;</li> <li>activités de formation destinées aux femmes et aux jeunes, activités scolaires;</li> <li>centres de socialisation, bibliothèques communautaires, foyers communautaires de bien-être;</li> <li>espaces récréatifs, artistiques et créatifs;</li> <li>centres et laboratoires communautaires;</li> <li>Fablabs, espaces de coworking;</li> <li>espaces de soutien.</li> </ul>	Autorités (locales, régionales); organisations de la société civile/groupes locaux; écoles, universités ou centres/instituts de recherche; syndicats; associations d'entreprises.		
	<b>ÉTAPE 3 - Communication avec la communauté</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définir un plan d'information;</li> <li>mettre en place et renforcer les canaux de communication destinés à la communauté et assurés par elle, à savoir la radio de proximité, les médias sociaux, les podcasts, les brochures.</li> </ul>	Autorités (locales, régionales); citoyens; organisations de la société civile/groupes locaux; écoles, universités ou centres/instituts de recherche; syndicats; associations d'entreprises.		
	<b>ÉTAPE 4 - Mise en place d'unités de médiation de la TJ</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>(À différents endroits du territoire, en tant que symboles concrets de la présence publique, dans le but de recueillir les suggestions, questions problématiques et revendications des citoyens, en particulier pour ceux disposant de «ressources» moindres et ayant moins voix au chapitre...)</li> </ul>	Autorités (locales, régionales); universités ou centres/instituts de recherche		
	<b>ÉTAPE 5 - Rapport sur les résultats et formulation de recommandations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>(Rapports écrits, présentations orales, tables rondes pluripartites, statistiques synthétiques...)</li> </ul>	Autorités (locales, régionales); universités ou centres/instituts de recherche.		

Figure 8 – Comment approfondir les connaissances et la recherche

OBJECTIF	ACTIVITÉS/TÂCHES	ACTEURS CONCERNÉS	GROUPE CIBLE	RÉALISATION PRINCIPALE
<b>Promouvoir des analyses actualisées et approfondies des effets et des conséquences des processus de transition juste pour la diversification économique et la transformation sociale à l'échelon local.</b>	<b>ÉTAPE 1 - Sélection des questions pertinentes</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Structure de la société locale et évolution;</li> <li>• capital social et résilience;</li> <li>• structure de l'économie locale et évolution;</li> <li>• santé et environnement;</li> <li>• marché du travail...</li> </ul>	Autorités (locales, régionales); universités ou centres/instituts de recherche; agences de développement; citoyens; organisations du secteur tertiaire; groupes locaux; syndicats; associations d'entreprises.	Universités, centres de recherche et instituts de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Études et faits marquants de la société et de l'économie locales;</li> <li>• études universitaires/scientifiques;</li> <li>• analyses comparatives sur des questions thématiques.</li> </ul>
	<b>ÉTAPE 2 - Choix des indicateurs quantitatifs et qualitatifs</b> <p>Par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• services sociaux et aux ménages;</li> <li>• modalités de travail;</li> <li>• formation et développement des compétences;</li> <li>• qualité de l'emploi;</li> <li>• structures familiales;</li> <li>• migration des jeunes;</li> <li>• NEET;</li> <li>• participation des femmes au marché du travail;</li> <li>• participation du public;</li> <li>• membres de l'organisation;</li> <li>• tendances sectorielles;</li> <li>• décisions d'investissement;</li> <li>• profils d'emploi;</li> <li>• les niveaux d'éducation...</li> </ul>	Universités ou centres/instituts de recherche; autorités (locales, régionales); universités ou centres/instituts de recherche; agences de développement; organisations du secteur tertiaire; groupes locaux; syndicats; associations d'entreprises.		
	<b>ÉTAPE 3 - Collecte des données</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• - données quantitatives (statistiques, dossiers administratifs et de gestion, enquêtes);</li> <li>• - données qualitatives (entretiens avec des informateurs clés, observation directe, groupes de discussion, mobilisation de la rue)</li> </ul>	Universités ou centres/instituts de recherche; autorités (locales, régionales); citoyens; organisations du secteur tertiaire, groupes locaux; syndicats; associations d'entreprises.		
	<b>ÉTAPE 4 - Analyse et évaluation des données</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (Analyse informatique quantitative et qualitative...)</li> </ul>	Universités ou centres/instituts de recherche; autorités (locales, régionales).		
	<b>ÉTAPE 5 - Rapport sur les résultats et formulation de recommandations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (rapports écrits, présentations orales, ateliers, éléments importants, études...)</li> </ul>	Universités ou centres/instituts de recherche; agences de développement; autorités (locales, régionales).		
	<b>ÉTAPE 6 - Comparaison des résultats et établissement de corrélations</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• (Avec d'autres initiatives similaires aux niveaux national, européen et international...)</li> </ul>	Universités ou centres/instituts de recherche; autorités (locales, régionales).		

## 2.3 Méthodologie

En ce qui concerne la méthodologie, les activités menées doivent garantir: a) la comparabilité dans le temps; b) la comparabilité entre les pays; et c) la exactitude. Plus particulièrement, le processus d'acquisition de données quantitatives et qualitatives s'articule autour des étapes suivantes:

Figure 9 – Étapes de la collecte de données



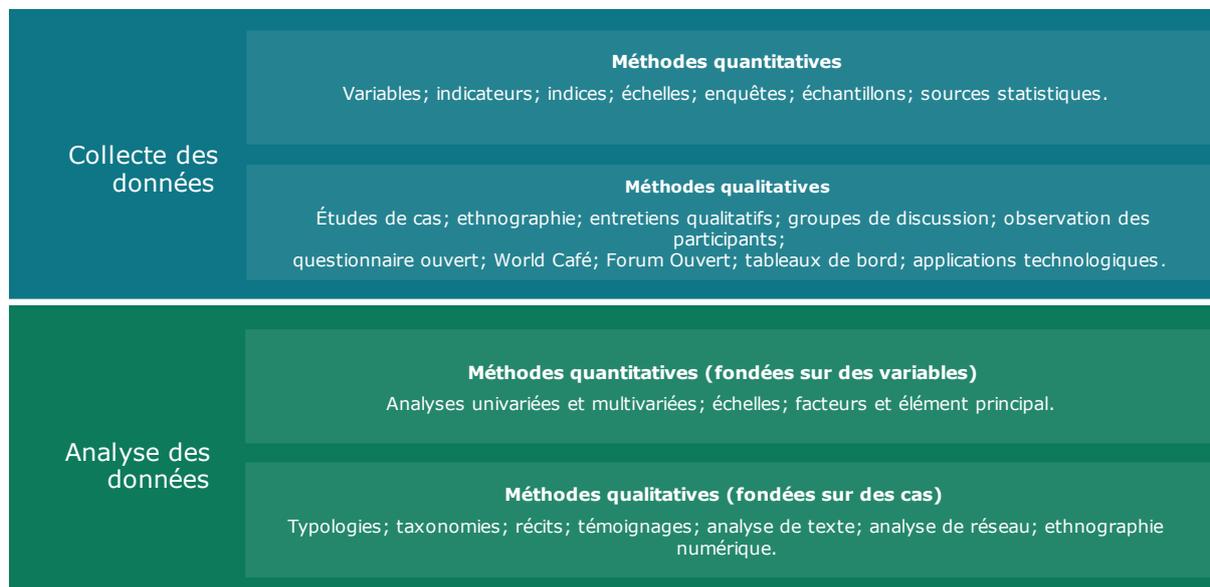
- *Conception des données*

L'Observatoire privilégie l'adoption d'une approche mixte pour étudier les processus de transition juste et les transformations socio-économiques territoriales qui y sont associées. Les techniques qualitatives et quantitatives sont utilisées à titre complémentaire. L'Observatoire encourage activement la participation de la communauté dans la collecte, l'analyse et l'utilisation des données; les groupes de parties prenantes concernés contribuent à l'établissement des indicateurs clés de performance (ICP) à l'appui de l'analyse.

- *Collecte des données*

Les données sont collectées à l'aide de différentes méthodes, allant de l'analyse documentaire aux études de cas, en passant par les enquêtes; elles sont sélectionnées sur la base des connaissances qu'elles devraient générer en vue de comprendre les processus, les agences, les stratégies (contenu de l'information) dans les conditions contextuelles de l'enquête.

Figure 10 – Méthodes de collecte et d'analyse des données



- *Analyse des données*

L'analyse des données est réalisée au moyen de plusieurs techniques, dont des logiciels intégrant des outils statistiques, tels que GIS, SPSS ou NVivo. Les données qualitatives sont également mesurées à l'aune des indicateurs clés de performance établis. En outre, l'analyse géographique et géospatiale joue un rôle de premier plan pour comprendre les schémas de distribution des phénomènes de manière à faciliter les interventions territoriales tout en améliorant la cohésion sociale, la revitalisation et l'autonomisation au niveau de la communauté.

- *Discussion des résultats*

Les résultats des analyses et des activités sont présentés par une large palette d'outils, comme l'indique la figure 11.

Des ajustements sont apportés à la méthodologie à mesure que l'acquisition des données et de l'expérience s'améliore. Les études et analyses peuvent faire référence à des zones infra-régionales et tenir compte d'une série de variables contrastées (rural/urbain; niveau de développement socio-économique élevé/faible); les analyses transversales, axées sur les événements vécus par différentes cohortes de la population locale au cours d'un même intervalle de temps, sont accompagnées d'analyses longitudinales qui portent sur les événements ayant une incidence sur cette même génération sur une période plus longue.

## 2.4 Réalisations

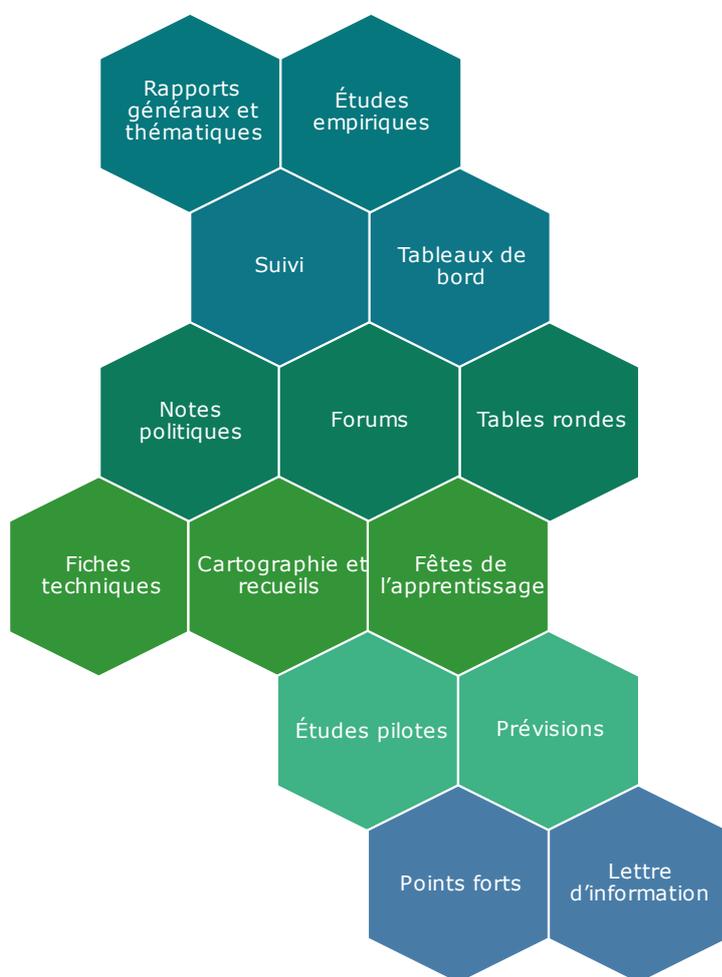
L'Observatoire socio-économique territorial génère un éventail de produits de la connaissance avec régularité et cohérence, notamment des rapports généraux et thématiques, des études empiriques, des notes politiques, des fiches techniques, des points forts, des bases de données d'indicateurs, des visualisations de données et des bulletins d'information. Il développe et utilise des outils et des méthodologies quantitatifs (par exemple, des indicateurs, des enquêtes, des prévisions) et qualitatifs (par exemple, des évaluations, des études de cas, des analyses de texte) appropriés ainsi que des outils favorisant une participation inclusive et transparente de la société (par exemple, des

enceintes de débat, des médiateurs, des facilitateurs locaux, des forums, des groupes de discussion). Les outils et les méthodologies permettent de suivre et d'évaluer:

- les processus de transformation à l'échelon local;
- leurs effets et conséquences à plus long terme;
- les perceptions de la communauté et les expériences vécues;
- et de faire en sorte qu'ils respectent les principes de justice, d'inclusion et de durabilité.

L'Observatoire formule des recommandations politiques à l'intention des autorités locales et nationales (le cas échéant), que ces dernières examineront et mettront en œuvre si elles le jugent approprié.

Figure 11 – Outils de l'Observatoire



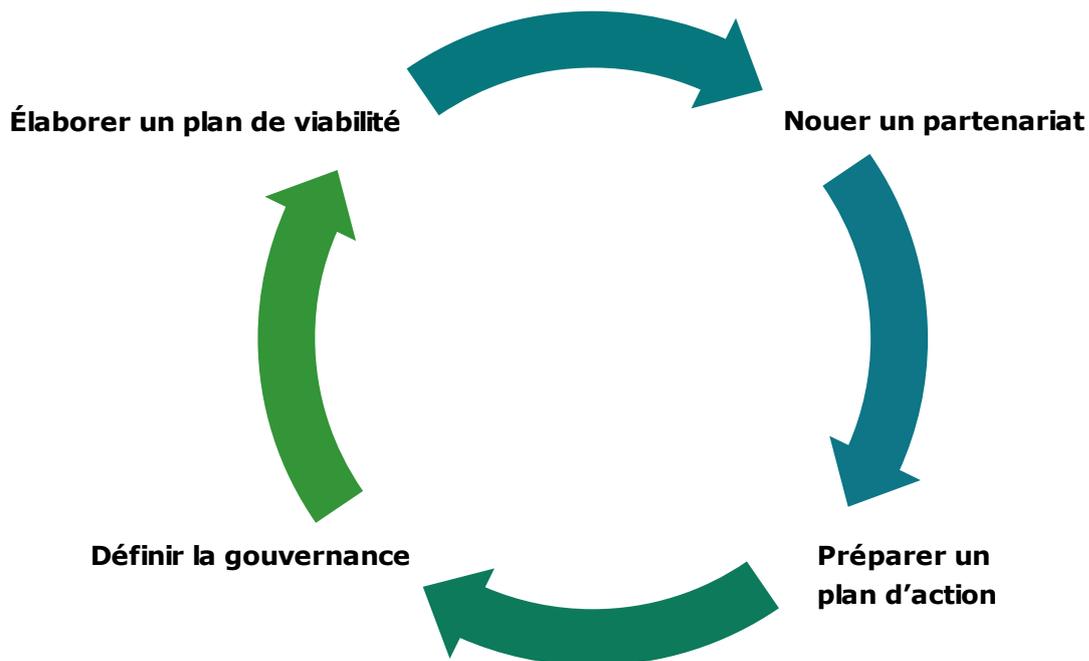
L'Observatoire se fonde sur des connaissances universitaires et scientifiques combinées à un savoir local (souvent tacite), en valorisant les expériences contextuelles et leur compréhension. L'activation d'une série d'outils/canaux de communication, tels que les campagnes de presse, les témoignages, le web et les médias sociaux, les rapports scientifiques, permet de diffuser ces connaissances auprès des différentes parties prenantes afin de stimuler le dialogue et les débats autour des questions prioritaires.

L'Observatoire joue un rôle actif dans le dialogue entre les parties prenantes de la société et du milieu universitaire et les autorités municipales pour promouvoir des actions visant à faire avancer la transition. En définitive, l'Observatoire vise à promouvoir la responsabilisation des gouvernements locaux, régionaux et nationaux et à contribuer à une transformation à long terme qui soit bénéfique pour la population, les travailleurs et les communautés.

## SECTION 3 – Comment mettre en place un observatoire territorial?

La mise en place de l'Observatoire territorial devrait idéalement comporter au moins les étapes suivantes: nouer un partenariat; préparer un plan d'action; élaborer un plan de viabilité; définir une gouvernance.

Figure 12 – Etapes de la mise en place de l'Observatoire



### 3.1 Nouer un partenariat

L'Observatoire repose sur la participation des parties prenantes et sur un partenariat mixte composé d'institutions et d'organisations des secteurs public, privé et tertiaire. Le partenariat de l'Observatoire s'articule autour de trois principes:

- (a) Complémentarité: les partenaires apportent à l'alliance des ressources non redondantes (connaissances, compétences, relations).
- (b) Engagement: l'engagement politique et scientifique est particulièrement important pour assurer la pérennité de l'Observatoire.
- (c) Compatibilité: les partenaires poursuivent des objectifs et partagent des valeurs similaires tout en affichant un alignement culturel à long terme. Le rôle de la société civile est valorisé grâce à l'adoption des principes d'équité et de confiance.

La portée locale de l'action de l'Observatoire confère à l'initiative une nature ascendante, garante de sa durabilité tout en renforçant la dimension d'apprentissage, car son objectif est d'observer les processus, les acteurs et les politiques à l'échelon local pour mieux appréhender et cibler les enjeux de la région. En faisant appel aux acteurs locaux et en les autonomisant, l'Observatoire leur donne la possibilité de construire la problématique

sur les questions d'intérêt; sa légitimité auprès de la communauté s'en voit également renforcée.

### 3.2 Préparer un plan d'action

La mise en place d'un OTTJ passe par la préparation d'un plan d'action (PA) détaillé. Le PA énonce les principaux objectifs de l'Observatoire, les activités à mener et la méthodologie à suivre (approche) ainsi que les résultats escomptés par rapport à la mise en œuvre effective des principes de la transition juste. Un exemple est donné à la figure 13.

Figure 13 – Dimensions du PA de l'Observatoire

<p><b>Définition des objectifs</b></p>	<p>Ce point vise à répondre à la question suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quels objectifs concrets et propres au territoire l'Observatoire territorial cherche-t-il à atteindre?</li> </ul>
<p><b>Énoncé de la raison d'être et de la méthodologie</b></p>	<p>Ce point vise à répondre à la question suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De quelle manière l'Observatoire territorial contribue-t-il à la réalisation de la transition juste à l'échelon local?</li> <li>• Quelle valeur ajoutée apporte-t-il exactement?</li> <li>• Quelle approche méthodologique l'Observatoire adopte-t-il pour atteindre ses objectifs?</li> <li>• Comment l'Observatoire fonctionne-t-il?</li> </ul>
<p><b>Indication de la dimension et de la portée de l'intervention et des résultats escomptés</b></p>	<p>Ce point vise à répondre à la question suivante:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle est l'aire géographique couverte par l'Observatoire et son approche thématique?</li> <li>• De quelle manière l'Observatoire territorial promeut-il le dialogue social et veille-t-il au caractère juste de la transition?</li> <li>• Quelles connaissances l'Observatoire produit-il et diffuse-t-il auprès des différentes parties prenantes et comment sont-elles utilisées?</li> </ul>

### 3.3 Élaborer un plan de viabilité

Les intérêts partagés et l'engagement général des parties prenantes constituent des éléments fondamentaux qui permettent d'assurer la viabilité de l'Observatoire territorial. Le soutien des institutions et de la communauté garantira le lancement et la poursuite des activités de l'Observatoire. Celles-ci sont énoncées dans un document détaillé sur la durabilité qui décrit le calendrier de mise en œuvre, en ce compris les dates de début et de fin de toutes les activités, ainsi que leurs étapes importantes. Ce document est évalué par les parties prenantes.

La viabilité financière est assurée par l'enveloppe financière annuelle apportée par les parties prenantes; l'Observatoire sollicite également des fonds publics et privés en participant à des demandes de subventions et à des appels d'offres pour la recherche, la fourniture de conseils ciblés sur les politiques, la mise en place d'infrastructures et le soutien au renforcement des capacités. Les risques en matière de viabilité sont correctement évalués. Ces initiatives peuvent prendre la forme de demandes et de propositions individuelles, mais elles peuvent également s'inscrire dans le cadre d'un effort de collaboration plus large.

### 3.4 Définir la gouvernance

L'Observatoire territorial est intégré à une institution publique existante et se compose d'un consortium de parties prenantes locales coordonné par une université/un institut de recherche en partenariat avec des autorités municipales, des fondations, des associations du secteur tertiaire, des syndicats, des associations d'entreprises, etc. La structure et le fonctionnement de l'Observatoire se veulent inclusifs, transparents et facilement accessibles à toutes les parties prenantes sans discrimination. Les citoyens ordinaires, comme les militants, les journalistes et les étudiants y contribuent également. Les institutions universitaires jouent un rôle de premier plan à l'heure de garantir que les activités d'Observatoire respectent des normes de haut niveau. Elles mettent des ressources scientifiques, humaines et techniques de haut niveau à la disposition des institutions publiques, et apportent une aide inestimable pour renforcer les capacités des membres de la communauté en vue d'atteindre les objectifs de l'Observatoire. Le milieu universitaire favorise également la diffusion des activités de l'Observatoire en publiant les données que ce dernier produit dans des revues à comité de lecture et lors de conférences. Dans la pratique, l'Observatoire est piloté par un Comité directeur dont le Plan annuel d'activités est approuvé par tous les membres du consortium de l'Observatoire.

## SECTION 4 – Conclusions

Ce document de réflexion fournit des indications concrètes pour l'établissement et la mise en œuvre d'un OTTJ. Il donne également des exemples spécifiques de mise en œuvre opérationnelle des activités qu'il mène.

Il part du principe que les institutions publiques et les autres institutions concernées devraient renforcer leur capacité à comprendre les effets et les conséquences socio-économiques de la transition afin de planifier, gérer et évaluer les interventions et les politiques visant à remédier aux difficultés rencontrées grâce à l'adoption d'une approche flexible concernant la mise en œuvre des politiques en vigueur. La transition des localités et de leurs communautés vers une économie à zéro émission nette et résiliente au changement climatique est un processus multidimensionnel et non linéaire complexe dans lequel les changements économiques sont intimement liés aux dimensions sociales et culturelles, car ces communautés sont, de longue date, socio-culturellement tributaires de l'industrie dominante; le capital social existant doit être renforcé et réactivé.

L'OTTJ, dans sa forme décrite dans ce document de réflexion, permet fondamentalement la poursuite de quatre objectifs par le biais d'activités relatives: générer des données fondées sur la valeur et fournir des informations; consolider la participation des communautés et des parties prenantes; suivre et promouvoir le dialogue social; approfondir les connaissances et la recherche. L'Observatoire se veut inclusif, accessible et non discriminatoire. Sur la base de données et d'analyses, l'Observatoire formulera des recommandations concrètes pour les politiques et les mesures qui promeuvent la transition juste dans les territoires.

L'Observatoire territorial ferait partie d'un réseau plus large d'observatoires de la transition juste aux niveaux national et européen. Il favoriserait le partage d'expériences, de conclusions et de ressources, l'échange et la comparaison des connaissances de fond et des outils méthodologiques ainsi que la diffusion des informations aux différents publics. Les gouvernements aux différents niveaux seront tenus d'analyser et de mettre en œuvre les recommandations, le cas échéant.

En plus de favoriser les données, les analyses et la recherche sur les processus de changement à l'œuvre à l'échelon local, l'Observatoire pourrait également intégrer et compléter utilement les activités des autorités de gestion, tout en associant de manière dynamique les parties prenantes à la phase de mise en œuvre et de suivi des PTTJ.

